

Exemplaire Greffe

Institut de Soudure
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Institut de Soudure

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Institut de Soudure,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Institut de Soudure relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Abily

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Immobilisations	7
Amortissements	8

Annexes

Règles et méthodes comptables 2018	10
Informations complémentaires (suite)	14
Délais de règlement	17
Provisions et dépréciations	18
Créances et dettes	19
Produits à recevoir	20
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
Variation des capitaux propres	23
Ventilation du chiffre d'affaires	24
Transfert de charges	25
Charges et produits exceptionnels	26
Charges et produits sur exercices antérieurs	27
Filiales et participations	28
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	29
Effectif moyen	30

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	370 122	364 478	5 644	25 118
Fonds commercial	82 100		82 100	82 100
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	414 642	76 442	338 200	338 200
Constructions	10 315 926	8 707 054	1 608 871	1 774 876
Installations techniques, matériel, outillage	6 361 096	5 826 103	534 992	542 613
Autres immobilisations corporelles	612 859	463 687	149 172	139 212
Immobilisations en cours	65 429		65 429	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 589 157	4 573	15 584 583	15 402 583
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 795		3 795	3 795
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 776		114 776	228
ACTIF IMMOBILISE	33 929 905	15 442 339	18 487 566	18 308 730
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	37 872		37 872	29 675
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	1 108 931		1 108 931	980 289
Produits intermédiaires et finis	30 976	23 674	7 301	4 491
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 496 589		1 496 589	1 593 328
Autres créances	2 044 715		2 044 715	3 041 285
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	182 107		182 107	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	64 353		64 353	78 667
ACTIF CIRCULANT	4 965 546	23 674	4 941 871	5 727 738
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 895 452	15 466 014	23 429 438	24 036 469

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé : 9 408 206)	9 408 206	9 408 206
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		7 893 256	7 115 653
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-127 949	777 603
Subventions d'investissement		1 796 728	1 904 039
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		18 970 241	19 205 502
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		22 229	28 229
AUTRES FONDS PROPRES		22 229	28 229
Provisions pour risques		41 077	81 077
Provisions pour charges		591 842	632 390
PROVISIONS		632 919	713 467
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		270	235 888
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		590 344	483 138
Dettes fiscales et sociales		1 665 998	1 741 949
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		63 652	72 797
Autres dettes		1 177 571	1 132 793
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		306 211	422 701
DETTES		3 804 048	4 089 269
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		23 429 438	24 036 469

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	11 437	3 193	14 630	18 033
Production vendue de services	8 771 804	926 544	9 698 349	9 544 063
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 783 242	929 738	9 712 980	9 562 097
Production stockée			130 152	169 482
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			590 665	695 319
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			123 256	50 393
Autres produits			413 838	881 030
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 970 893	11 358 324
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			250 725	199 157
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-8 197	5 239
Autres achats et charges externes			4 054 674	4 020 736
Impôts, taxes et versements assimilés			458 441	526 789
Salaires et traitements			4 906 804	4 850 132
Charges sociales			2 125 318	2 210 965
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			428 429	413 715
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			-39 509	88 552
Autres charges			1 897	59 170
CHARGES D'EXPLOITATION			12 178 584	12 374 461
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 207 691	-1 016 137
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			500 068	205 996
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 391	152 168
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			30 000	
Différences positives de change			-80	168
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			534 379	358 333
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				30 000
Intérêts et charges assimilées			54 409	48 245
Différences négatives de change			275	299
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			54 684	78 545
RESULTAT FINANCIER			479 694	279 788
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-727 997	-736 349

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	65 799	1 898
Produits exceptionnels sur opérations en capital	156 145	648 243
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	221 944	650 141
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	360 383	66 715
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	154	215 497
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	360 538	282 212
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-138 593	367 928
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-738 641	-1 146 023
TOTAL DES PRODUITS	11 727 216	12 366 799
TOTAL DES CHARGES	11 855 166	11 589 196
BENEFICE OU PERTE	-127 949	777 603

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	452 222		
	414 642		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	5 043 929		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 276 777		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	6 164 602		196 493
Installations générales, agenc., aménag.	164 470		31 497
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	417 355		17 452
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			65 429
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 481 778		310 872
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	15 437 157		152 000
Autres titres immobilisés	3 795		
Prêts et autres immobilisations financières	228		114 547
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 441 181		266 547
TOTAL GENERAL	33 375 182		577 420

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains			452 222	
			414 642	
Constructions sur sol propre			5 043 929	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		4 780	5 271 997	
Installations techn., matériel et outillages ind.			6 361 096	
Installations générales, agencements divers		7 825	188 143	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		10 092	424 716	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			65 429	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 697		17 769 953	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			15 589 157	
Autres titres immobilisés			3 795	
Prêts et autres immobilisations financières			114 776	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			15 707 729	
TOTAL GENERAL	22 697		33 929 905	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	345 004	19 474		364 478
Terrains	76 442			76 442
Constructions sur sol propre	3 566 924	121 988		3 688 912
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	4 978 906	44 016	4 780	5 018 142
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 621 989	204 114		5 826 103
Installations générales, agenc. et aménag. divers	83 168	12 986	7 825	88 330
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	359 444	25 849	9 937	375 356
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 686 874	408 955	22 542	15 073 287
TOTAL GENERAL	15 031 878	428 429	22 542	15 437 765

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Annexes

Les règles et méthodes comptables décrites ci-après, sont celles retenues et appliquées aux comptabilités de toutes les personnes morales constitutives du "GROUPE IS", qui est composé de l'Association loi 1901 Institut de Soudure et de ses sociétés filiales.

L'Association applique le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et le CRC 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté le cas échéant de frais accessoires), ou à leur coût de production.

L'Association a opté pour la comptabilisation des coûts de développement des brevets en immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = Linéaire) :

Immobilisations	Amortissements comptables (dépréciation)	Amortissements fiscaux
Logiciels	50 % L	50 % L
Logiciels (Type ERP)	14,28 % L	14,28 % L
Frais de recherche et développement	20 % L	20 % L
Constructions, agencement constr.	2.5 % à 15 % L	2.5 % L à 15 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % à 20 % L	10 % L à 20 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % à 33,33 % L	20 % à 33,33 % L
Matériel de bureau	20 % à 33,33 % L	20 % à 33,33 % L
Matériel informatique	25 % L	25 % L
Serveurs informatiques	20 % L	20 % L
Mobilier	10 % L	10 % L
Matériel acheté d'occasion	Selon durée d'utilisation	

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de la production des immobilisations.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré premier sorti" (FIFO). Les articles entrés en stock, sont valorisés sur la base de leur prix d'achat, ou de leur coût de production, augmenté le cas échéant de frais accessoires, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constatées sur tous les articles dont la durée de stockage excède 3 ans. Elles sont calculées sur la base de la valeur d'acquisition des articles.

EN-COURS

Les en-cours de production de biens ou de services, sont valorisés sur la base de leur coût de production :

- coût d'acquisition des matières et fournitures consommées,
- charges directes de production,
- charges indirectes de production pouvant être raisonnablement rattachées à la production des biens et services.

Les en-cours de production intègrent également la quote-part de coûts de certains projets qui doivent être remboursés à l'Association Institut de Soudure en vertu de contrats de recherche subventionnés.

PROVISIONS

Les provisions pour Risques et Charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs (C.R.C 00-06).

Elles constatent comptablement, des diminutions de valeur d'éléments d'actif, ou des augmentations du passif exigible à plus ou moins long terme, précises quant à leur nature, probables ou certaines quant à leur réalisation, que des événements survenus ou en cours rendent prévisible à la date d'établissement de la situation.

Les provisions sont calculées en fonction des pertes potentielles, connues ou estimées, à la date de clôture des comptes.

Les créances douteuses sont provisionnées pour 95% de leur montant hors taxes en fonction du risque.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements au titre des régimes d'indemnités de fin de carrière ainsi que des médailles du travail, ont été évalués par un actuaire, le cabinet TOWERS WATSON, en conformité avec la recommandation n°2003-R.01 du CNC.

Les engagements de retraite ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,60%
- Taux d'inflation : 1,80%
- Taux d'augmentation des salaires : 1,80% pour les cadres et 1,80% pour les non cadres.
- Taux de charges sociales : 45%
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 65 ans.

La provision au titre du régime des médailles du travail a été évaluée selon un taux de revalorisation annuel estimé à 1,80% au 31/12/2018.

Les salariés d'Institut de Soudure bénéficient du versement d'une unique médaille dont la prime s'élève à 654.00 € au 31/12/2018 dès qu'ils atteignent 25 années d'ancienneté au sein du groupe. Le taux de charges sociales retenu est de 45%.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables, sont rapportées au résultat suivant un échelonnement linéaire identique au plan d'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent (PCG, art 362-1).

Les dotations aux amortissements de ces immobilisations, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, sur la ligne "dotation aux amortissements sur immobilisations". Les fractions de subvention d'investissement rapportées au résultat, sont comptabilisées dans le résultat exceptionnel, sur la ligne "produits exceptionnels sur opérations en capital" (PCG, art 447/77).

L'analyse du résultat d'exploitation nécessite, le cas échéant, de tenir compte des fractions de subventions d'investissement comptabilisées dans le résultat exceptionnel.

CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Les effets de commerce reçus en règlement de créances, sont remis à l'encaissement auprès des établissements bancaires dès leur réception. Ce portefeuille d'effets remis à l'encaissement et non échus, détenu physiquement par les banques, figure sur la ligne du bilan intitulée "Créances clients & cptes rattachés". Le montant de ces effets de commerce au 31/12/2018 est de 0 €.

DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Les effets de commerce émis pour règlement de dettes, figurent sur les lignes du bilan intitulées "dettes fournisseurs et comptes rattachés" et "dettes sur immobilisations et comptes rattachés". Le montant de ces effets de commerce au 31/12/2018 est de 0 €.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'association loi 1901 Institut de Soudure s'est constituée "tête de groupe" d'un groupe fiscalement intégré.

Traitement comptable de l'économie d'impôt :

Les économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale, sont conservées par la Société-Mère, et considérées comme un gain.

La répartition de l'impôt s'effectue selon les règles et principes comptables en vigueur. Les filiales déficitaires ne constatent aucune charge d'impôt. Les filiales bénéficiaires comptabilisent leur charge d'impôt théorique. La différence entre la somme des charges d'impôt constatées sur l'exercice dans les filiales intégrées bénéficiaires, et la charge d'impôt totale due par le groupe, est comptabilisée dans le résultat de l'association loi 1901 Institut de Soudure (tête de groupe) en charge ou en produit.

ELEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

REDEVANCE MARQUE

A compter du 1^{er} janvier 2018 l'Association INSTITUT DE SOUDURE a modifié le contrat de licence de marque. Selon les termes de celui-ci, la SAS INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE, qui versait 1% du Chiffre d'Affaire contributif par des prestations utilisant la marque INSTITUT DE SOUDURE ne versera plus que 0.5%.

A - CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES SOCIETES LIEES :

Les créances de l'association loi 1901 Institut de Soudure, se décomposent comme suit :

- INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE :	379 540,00 €
- IS SHENZHEN TECHNOLOGY :	1 500,00 €
- IS CERTIFICATION :	1 810,80 €

Les dettes de l'association loi 1901 Institut de Soudure, se décomposent comme suit :

- INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE :	713 694,70 €
- IS CERTIFICATION :	42 516,00 €
- SIA :	23 713,00 €

B - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES :

Les Charges financières de l'association loi 1901 Institut de Soudure se décomposent comme suit :

- INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE :	12 939,00 €
-----------------------------------	-------------

Les Produits financiers de l'association loi 1901 Institut de Soudure se décomposent comme suit :

- SIA :	504 391,00 €
---------	--------------

Il n'existe pas de transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions anormales de marché.

C – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

L'association loi 1901 Institut de Soudure a bénéficié en 2018, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2018 de sa filiale SIA, d'une distribution de dividendes d'un montant de 500 000 €.

D- RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier se décompose principalement :

- des revenus de titres de participations pour 500 K€
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 4 K€ (produits)
- d'une reprise de provision pour dépréciation de titres 2017 pour 30 K€.
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 13 K€ (charges)
- de charges d'intérêts bancaires pour 41 K€

E - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose principalement :

- De la quote-part de subventions d'investissement virée eu résultat pour 154 K€
- Du produit de la cession d'immobilisations corporelles pour 2 K€
- De la régularisation du CICE 2013 et 2016 pour 62 K€ (produits)
- De la régularisation d'une subvention d'investissement virée au résultat pour 4 K€ (produits)
- De charges d'honoraires exceptionnelles pour 300 000 K€
- De la régularisation du CICE 2015 et 2016 pour 60 K€ (charges)

F - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOTS :

ACCROISSEMENTS

- Provision engagement départs en retraite : - 40 443,00 €

ALLEGEMENTS

- Reprise provision engagement départs en retraite : 0,00 €

G – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE :

Les comptes de l'Association Institut de Soudure font partie de l'ensemble consolidé du Groupe dont elle est la société mère.

H – ENGAGEMENTS FINANCIERS :

Aucune immobilisation n'a été donnée en nantissement des dettes.
Il n'existe aucune dette garantie par des sécurités réelles.
Il n'y a pas d'actifs acquis avec une clause de réserve de propriété.

I - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS :

Les administrateurs de l'association sont bénévoles, et ne reçoivent pas de jetons de présence.
Le président du conseil d'administration de l'association ne bénéficie d'aucune rémunération à ce titre.

J - HONORAIRES

Le montant des honoraires versés à ERNST & YOUNG dans le cadre de son mandat de commissaire aux comptes s'élève à 28 240 € hors taxes pour l'exercice 2018.

K- CICE

Le CICE a permis de réaliser , au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

En particulier , les actions suivantes ont été réalisées par la société au cours de l'exercice :

-Des investissements corporels et incorporels 577K€

-Des efforts de recherche et d'innovations 551K€

	Article D.441 I.-1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2* : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	229	X				13	230	X				72
Montant total des factures concernées h.t.	156 417	59 898	6 362	6 170	49 091	121 521	465 510	184 135	19 526	38 953	137 917	380 531
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice	4%	1%	0.5%	0.5%	1%	3%	X					
Pourcentage chiffre d'affaires h.t. de l'exercice	X						5%	2%	0.5%	0.5%	1%	4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombres des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45j FDMD Délais légaux : 45j FDM						Délais contractuels : 45j FDM Délais légaux : 45j FDM					

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	81 077		40 000	41 077
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	632 390	-39 600	948	591 842
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	713 467	-39 600	40 948	632 919
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	34 573		30 000	4 573
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	24 973		1 298	23 674
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	59 547		31 298	28 248
TOTAL GENERAL	773 015	-39 600	72 246	661 167
Dotations et reprises d'exploitation		-39 600	42 246	
Dotations et reprises financières			30 000	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	114 776	114 776	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 496 589	1 496 589	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	120	120	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 610	22 610	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 217 850	1 217 850	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	105 678	105 678	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	20 667	20 667	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	677 787	573 230	104 557
Charges constatées d'avance	64 353	64 353	
TOTAL GENERAL	3 720 434	3 615 877	104 557

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	270	270		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	590 344	590 344		
Personnel et comptes rattachés	630 847	630 847		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	546 775	546 775		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	401 094	401 094		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	87 280	87 280		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 652	63 652		
Groupe et associés	737 407	737 407		
Autres dettes	440 163	440 163		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	306 211	306 211		
TOTAL GENERAL	3 804 047	3 804 047		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000	FACTURES A ETABLIR	386 247	354 178	32 070
418090	AVOIR A ETABLIR	-6 360	-12 201	5 841
418100	FACTURE A EMETTRE GROUPE	95 093		95 093
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		474 980	341 977	133 003
AUTRES CREANCES				
409800	FOURNIS.AVOIRS A RECEVOIR	1 911	7 500	-5 589
448700	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	6 148		6 148
TOTAL AUTRES CREANCES		8 059	7 500	559
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		483 039	349 477	133 563

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408000	FOURNISSEURS, F.N.P.	320 471	167 924	152 547
408190	AAR FOURNISSEURS GROUPE	-284 447		-284 447
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		36 024	167 924	-131 900
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION POUR CONGES A PAYER	445 363	500 395	-55 033
428210	PROVISION RTT	309	-149	458
428230	PROV IND FIN CONTRAT CDD	23 173	23 717	-545
428250	PROV H. REPOS COMPENSATEURS	838	683	154
428320	PERSONNEL - PARTS VARIABLES	149 897	182 302	-32 405
428601	PAIEMENTS NOTES DE FRAIS AUX.	1 183	1 878	-693
428620	PROV AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	7 030	2 072	4 957
438200	PROV.CS CONGES PAYES	200 413	225 177	-24 764
438210	PROV.CS RTT	139	-67	206
438230	CS / PROV IND FIN CONTRAT	10 428	10 673	-245
438250	CS / PROV H.REPOS COMPENSATEUR	377	307	69
438320	CS / PARTS VARIABLES	67 454	82 036	-14 582
438620	PROV.CS/AUT FRAIS DE PERSONNEL	3 163	933	2 230
438650	PLAN FORM AGEFOS - CTS PEDA	-429	-429	
448600	ETAT TAXES SOCIALES A PAYER	87 280	83 878	3 403
448620	ETAT CET A PAYER	-14 519	30 007	-44 526
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		982 098	1 143 411	-161 313
TOTAL CHARGES A PAYER		1 018 122	1 311 335	-293 213

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	64 354	78 667	-14 314
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		64 354	78 667	-14 314
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-306 211	-422 702	116 490
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-306 211	-422 702	116 490

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			19 205 501
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			19 205 501
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement		107 311	
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice		127 949	
		SOLDE	235 260
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			18 970 241

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017	%
Prestations liées à la recherche	5 347 064	842 691	6 189 756	5 694 344	8,70 %
Enseignement	439 094	23 470	462 564	522 775	-11,52 %
Abonnement, Cotisations Membres	757 020	55 050	812 070	793 216	2,38 %
Ventes de produits	11 612	3 018	14 630	18 033	-18,87 %
Divers prestations de services					
Domiciliations	706 642	4 008	710 650	856 213	-17,00 %
Refacturations de coûts	1 521 807	1 500	1 523 307	1 677 514	-9,19 %

TOTAL

8 783 242

929 738

9 712 980

9 562 097

1,58 %

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENTS IK	42 810	791000
CHARGES DIVERSES	7 330	791200
CHARGES VEHICULES	651	791250
CHARGES NDF SOUMIS	146	791310
CHARGES MUTUELLE	103	791350
CHARGES OPCAİM	4 024	791450
CHARGES ASSURANCES	25 943	791700
	TOTAL	81 010

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE SA	8 120 625	100	8 117 833		83 472 726
Villepinte (93420)	8 020 732		8 117 933		-4 035 040
S.I.A SA	10 000 000	100	7 283 042		1 809 093
Villepinte (93420)	15 370 497		7 283 042		502 644
IS CERTIFICATION	30 000	100	182 000		627 378
Villepinte (93420)	44 734		182 000		13 805
		0,00			
		0,00			
		0,00			
<hr/>					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
<hr/>					
AUTRES PARTICIPATIONS					
IS-ALGERIE		0,00	4 573		
Alger - Algérie					
SAS POLE AEROSPATIAL LORRAIN		0,00	1 554		
Goin (57420)			1 554		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-727 997	-692 443	-35 554
Résultat exceptionnel à court terme	-138 593	-46 198	-92 395
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-866 590	-738 641	-127 949

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	68	
Agents de maîtrise, Techniciens	23	
Employés	13	
	TOTAL	104